

Référencement des projets et solutions de mobilité « France Mobilités »



Référencement des projets et solutions de mobilité « France Mobilités »

Mme Élisabeth BORNE, ministre chargée des transports, annonce l'ouverture de la plateforme collaborative « France Mobilités » consacrée au déploiement de solutions innovantes de mobilité dans les territoires, en particulier ruraux et périurbains.

Cette plateforme vise à faire connaître les territoires mettant en œuvre des projets innovants de mobilité (covoiturage, transport à la demande, navettes autonomes, vélo, mobilité solidaire pour les plus modestes, etc.) et tous les acteurs proposant ces types de solutions (collectivités, entreprises, startups, associations, etc.).

Elle permet à tous les territoires porteurs de projets de s'inspirer de solutions déployées ailleurs, de bénéficier d'un retour d'expérience sur les meilleures offres répondant à leurs besoins, et de conseils sur les bonnes pratiques.

Plus de 70 territoires et 320 porteurs de solutions sont d'ores et déjà référencés à l'ouverture de cette plateforme, qui aura vocation à s'enrichir en permanence de nouvelles expériences et offres. Les collectivités et acteurs sont invités à se référencer sur :

<https://www.francemobilites.fr/campagne-referencement>

<http://plateforme-france-mobilites.strikingly.com/>

Pour les territoires ruraux, cette plateforme constitue également un point d'entrée pour toutes les informations sur le soutien à l'ingénierie que met en œuvre l'État, à travers notamment le Cerema, l'ADEME, et la Banque des Territoires.

Le lancement de cette plateforme s'inscrit dans le cadre du plan d'actions « France Mobilités », une initiative partenariale et collective lancée par la ministre Élisabeth BORNE pour soutenir l'expérimentation et le déploiement de projets innovants répondant aux besoins de mobilité dans tous les territoires.

Pour Élisabeth BORNE, « l'innovation et sa diffusion dans les territoires ont un rôle essentiel à jouer pour relever le défi de la mobilité. A l'heure où nous débutons l'examen du projet de loi d'orientation des mobilités au Parlement, qui va apporter de nombreux outils pour répondre aux besoins des territoires, cette plateforme marque l'importance que j'accorde à leur accompagnement pour favoriser le déploiement le plus large de toutes les nouvelles solutions au service de nos concitoyens ».